



QUITTANCES DE LOYER Fournir ou pas?

Par **futuro**, le 15/03/2013 à 14:16

[fluo]bonjour[/fluo]

est-il obligatoire de fournir les quittances de loyer au nouveau proprio,?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le 15/03/2013 à 14:22

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (charte du forum)

Par **Lag0**, le 15/03/2013 à 15:20

Bonjour,

Pourriez-vous expliquer votre situation ?

On ne sait pas si vous êtes un locataire dont le propriétaire a changé ou un propriétaire qui vend un logement occupé ou encore autre chose ?